



Compte-rendu de l'atelier Cadre de vie destiné à la société civile, SCoT Oisans

*Le mardi 13 juin 2023, Salle polyvalente
d'Allemond*

Informations pratiques

Lieu : Salle polyvalente, Allemond

Date : Mardi 13 juin 2023, de 10h30 à 12h30

Organisateur : Communauté de communes de l'Oisans

Ordre du jour

- Alimenter les réflexions sur le volet cadre de vie du SCoT (habitat/logement, services à la population, emploi/formation et culture/patrimoine) par la vision des associations locales et des acteurs socio-professionnels.

Acronymes

SCoT : Schéma de cohésion territoriale

PAS : Projet d'aménagement stratégique

CCO : Communauté de communes de l'Oisans

Compte-rendu de l'atelier

INTRODUCTION :

Après avoir été installés par table de travail, les participants ont été accueillis par un élu de la commune.

Accueil de Monsieur Marc VOLPE, adjoint en charge de l'environnement à Allemond :

Monsieur Volpe s'est introduit comme le représentant de la commune sur le sujet du SCoT. Il a rappelé l'importance du sujet pour la communauté de communes de l'Oisans (CCO) et la présence des participants en atteste ce jour.

Anne-Sophie ASSELIN, animatrice de l'atelier (bureau d'études Nalisse) :

Anne-Sophie a présenté le déroulé de cet atelier et les intervenantes (techniciennes de la CCO) :

- Laura MARQUES : Chargée de mission SCoT
- Françoise RIVOIRA : Directrice du Pôle Service à la population
- Marine PAYEN : Directrice du Pôle Attractivité du territoire

PRESENTATION DU CONTEXTE DU SCoT :

Laura Marques :

Pour rappel, le SCoT est un document d'urbanisme et de planification à l'échelle de la CCO. Il regroupe de nombreuses thématiques et c'est ce pourquoi nous traitons aujourd'hui de si nombreuses problématiques :

- Tourisme et loisirs
- Habitat et urbanisme

- Mobilités
- Environnement
- Economie, agriculture et sylviculture

Le SCoT permet de mener une réflexion stratégique sur le futur du territoire. Le SCoT se compose de plusieurs étapes entre diagnostic du territoire sur ces différentes thématiques, travail d'élaboration d'une stratégie, puis déclinaisons opérationnelle des objectifs.

En juillet, ces enjeux seront présentés au conseil communautaire et c'est pourquoi les ateliers ont lieu au printemps, afin de nourrir et d'affiner le travail des techniciens.

- 3 réunions publiques sont organisées, la première le 4 avril et la seconde le 27 juin.
- 3 ateliers thématiques sont également prévus :
 - Le premier sur le thème de l'environnement le 5 avril.
 - Le deuxième le 13 juin au matin sur le cadre de vie dans l'Oisans.
 - Le dernier le 13 juin après-midi sur le thème de l'économie, de l'agriculture, de la sylviculture et du tourisme.

Un site internet a été créé spécifiquement afin de partager les informations sur l'avancée du SCoT et de mettre à disposition les documents au fur et à mesure : www.oisans2040.fr

Des outils de concertation en ligne sont également disponibles afin de laisser un message, remplir des questionnaires sur l'habitat, les paysages et la diversification du tourisme.

Présentation des éléments de diagnostic :

Démographie :

L'Oisans fait face à différentes problématiques :

- Une population stable mais vieillissante
- Un territoire très touristique
- Un foncier qui est confronté à la spéculation immobilière et déconnecté du niveau de vie des habitants
- Peu de logements vacants
- L'accès aux logements pour les saisonniers

Marine Payen :

Emploi :

- Une situation favorable, notamment du fait de l'emploi saisonnier, mais qui ne bénéficie pas à tous
- Un emploi peu qualifié
- Des bassins de vie qui ne sont pas au même endroit que les bassins d'emploi

Question : *Quels domaines et à quel endroit sont les emplois non-pourvus en Oisans ?*

L'hôtellerie/restauration est en difficulté permanente ainsi que le bâtiment. Les trois métiers en tension sur l'Oisans sont l'hôtellerie restauration, le bâtiment et les commerces. C'est sur ces domaines que le SCoT doit se concentrer. Les difficultés d'attractivité concernent principalement l'accès aux logements et la mobilité.

Françoise Rivoira :

Culture :

- Des ressources locales à valoriser
- Des initiatives locales à appuyer (Musées, médiathèques, résidences d'artistes, festivals, école de musique, etc.)
- Enjeu de démocratisation de la culture et d'équité

Plusieurs actions déjà mises en place sur la coordination et la communication de l'offre culturelle en Oisans, avec notamment la création d'un poste au sein de la CCO.

Action sociale :

Il s'agit de tendre à promouvoir l'autonomie et la protection des personnes et de favoriser la cohésion sociale. L'action sociale repose sur un ensemble d'acteurs sur le territoire pour mener l'action sociale et qui se traduit par de nombreux services pour les usagers.

4 thématiques traitées pour proposer des actions et développer des services :

- Petite enfance, enfance et parentalité
- Jeunesse
- Handicap enfance
- Vie sociale et citoyenneté

Cela doit permettre de répondre à divers enjeux issus de l'analyse des besoins sociaux tout en maintenant l'action sociale déjà en place.

Santé :

Plusieurs objectifs pour la santé dont celui d'accompagner les 4 maisons de santé, la maison paramédicale du Freney d'Oisans et un logement réservé à l'accueil des internes et professionnels de santé en renfort.

Il faut néanmoins rappeler un contexte de crise nationale du système de santé qui impose mener une réflexion de fond pour anticiper le besoin de professionnels de santé dans l'Oisans. Cela s'accroît particulièrement lors de la saison d'hiver avec un manque de professionnels.

Premières réflexions sur le PAS :

A partir des diagnostics réalisés, le SCoT s'articulera autour de trois enjeux qui seront le fil rouge du document : l'environnement, le cadre de vie et l'économie.

Pour le volet cadre de vie, cela englobe l'emploi et la formation, l'habitat et le logement, la culture et le patrimoine et les services à la population. Les réflexions menées ce jour viendront alimenter nos réflexions sur le PAS et se nourrir de votre expérience du territoire.

ATELIER PARTICIPATIF :

Dans un second temps, les participants ont été invités à travailler par groupe thématique sur les enjeux liés au cadre de vie dans le cadre du SCoT.

- **Habitat / Logement** : *Comment maintenir une population à l'année sur le territoire ?*
 - *Comment répondre à un besoin quantitatif de logements à l'année sur le territoire ?*
- **Patrimoine / culture** : *Quelle offre culturelle et patrimoniale peut-on proposer aux habitants de l'Oisans ?*
 - *Comment la structurer et la coordonner ?*
- **Emploi / Formation** : *Quels outils construire pour favoriser l'emploi sur toute l'année ?*
 - Emploi loco-local
 - Comment favoriser la complémentarité à l'année ?
 - Quels besoins en formation ?
- **Services Publics / Service à la personne** : *Comment maintenir et rendre accessible à tous une offre de services déjà dynamique ?*

Synthèse des échanges :

A l'issue du travail, chaque table a pu faire une synthèse des échanges pour proposer des solutions à développer, créer, maintenir ou à décider d'un point de vue réglementaire dans le cadre du SCoT Oisans 2040.

Services à la population :



- Une problématique majeure d'accès à tous et un droit au soin. Il est important de maintenir les maisons de santé sur le territoire
- Il est important de développer la transmission des informations par la maison France Services pour soulager les accueils des communes et s'assurer que les habitants aient les bonnes informations. En effet, l'accueil municipal est encore trop identifié comme interlocuteur premier pour les démarches administratives et n'ont pas toujours la bonne information ni le temps et

la capacité d'agir et de gérer.

- Mettre en place une « Maison pour tous » qui soit un lieu de rencontre pour les habitants de l'Oisans pourrait être ajouté.
- Développer la médecine en ligne avec des contrôles réguliers et assurer un suivi médical, notamment sur l'aspect coordination. La téléconsultation, pilotée par la Maison de santé,

pourrait permettre de gérer le soin de 1^{er} degré des personnes éloignées ou des personnes âgées tout en soulageant les soignants sur le terrain.

- Le travail sur le logement est transversale et en lien avec les problématiques d'emploi.
- La CCO pourrait travailler avec l'association GRESI sur le Grésivaudan

Emploi/Formation :



- Des liens avec les employeurs serait à développer
- Développer la pluriactivité des personnes.
- Développer la Maison France Services et notamment sur l'emploi intersaisonnier.
- Accompagner les saisonniers.
- Développer les CDI Interim et les stages.
- Créer des expérimentations plus fortes et rapprocher les entreprises entre-elles pour mettre en commun des compétences et des besoins propres.
- Maintenir le COTECH Emploi, la mobilisation des publics et des employeurs.

Habitat / Logement :

- Une problématique sur le coût du foncier qui ne permet pas aux locaux d'accéder à un logement ainsi que sur le manque de logement pour l'habitat permanent.
- Pour y répondre, il faudrait créer des logements collectifs avec une interdiction de location saisonnière.
- Prendre la compétence Habitat au niveau de la CCO.
- Mettre en place (ou développer s'ils sont déjà mis en place) des baux réels solidaires (BRS).



- Implique le EPFL du Dauphiné, les communes et les bailleurs sociaux ainsi que la justice pour le contrôle du respect des quotas sur les logements saisonniers.
- La CCO pourrait racheter des bâtiments communaux pour les mettre à disposition, notamment des saisonniers.

Culture / Patrimoine :



- Un enjeu majeur du patrimoine qu'il faut valoriser et promouvoir.
- Pour cela, il faut développer l'image de l'Oisans en interne et en externe et coordonner les différents acteurs sur le territoire.
- Organiser des rencontres formalisées avec les acteurs du territoire.
- Il faut également avoir un référent au sein de la CCO pour favoriser ce travail collectif. Par ailleurs, il faut mobiliser les offices du tourisme sur l'aspect patrimoine pour faire connaître les musées du territoire.

CONCLUSION :

En conclusion, l'ensemble des participants ont été remerciés pour leur implication. Les ateliers se poursuivent cet après-midi et une réunion publique se tiendra le 27 juin à 18h au foyer municipal du Bourg d'Oisans pour présenter et échanger avec les élus sur le PAS. L'ensemble des élus de la commission SCoT seront présents, en lien avec les différentes thématiques du SCoT.